

**MAIRIE
de VILLEGLY**

**PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 10/10/2017

N° PC 011 426 17 D0006 M01

Par :	Monsieur MAUREL Fabien
Demeurant à :	Chemin de l'Aounou 30170 DURFORT
Sur un terrain sis à :	1 RUE DES ECOLES 11600 VILLEGLY AA 97
Nature des Travaux :	Rehaussement de la toiture de 30 cm et modifications des ouvertures

Le Maire de VILLEGLY

VU la demande de permis de construire modificatif présentée le 10/10/2017 par Monsieur MAUREL Fabien,
VU l'objet de la demande

- pour Rehaussement de la toiture de 30 cm et modifications des ouvertures ;
- sur un terrain situé 1 RUE DES ECOLES
- pour une surface de plancher créée de 67,69 m²;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09/01/2012, modifié et révisé le 03/08/2015 (zone UAa) ,

VU le permis de construire accordé le 19/09/2017

ARRETE

Article 1 : Le présent Permis de Construire MODIFICATIF est ACCORDE



**VILLEGLY, le
Le Maire,**

le 6 NOV. 2017

Alain MARTY,

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.